

Fiche de renseignements et d'inscription aux concours départementaux

Année 2025

Identification de la Commune :



*Renseignements obligatoires

Nom de la Commune :

Adresse de la Mairie :

Code Postal :



:



:

Nom du Maire * :

Nom du Maire adjoint chargé des espaces verts * :



:



:

Nom du responsable technique des espaces verts * :



:



:

Nombre d'habitants (au dernier recensement) :

Surface du territoire communal :

Inscription aux concours :



- ☐ Concours départemental du jardinier (dossier à compléter avant le 30 juin)
- ☐ Concours départemental du fleurissement de Printemps (dossier à compléter avant le 30 juin)
- ☐ Concours national de l'arbre (prendre contact avec la SHOT pour l'inscription)

Thématiques mises à l'honneur en 2025 :

- ☐ Mise en valeur du patrimoine (pas de dossier à compléter)
- ☐ Embellissement d'entrées de bourg (pas de dossier à compléter)
- ☐ Mobilisation des citoyens (fiche à compléter avant le 30 juin)



Si organisation d'un concours communal des jardins et maison fleuries :



☐ Fiche de renseignements des 2 lauréats du concours communal des jardins et maisons fleuries (à compléter avant le 30 juin)

Lieux particuliers à mettre en valeur



.....

.....

.....

.....

.....

Aménagement ou activités nouvelles en 2025 :



.....

.....

.....

.....

.....

Traitement des données à caractère personnel :



Dans le cadre des concours départementaux, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la SHOT procéderont à la collecte de données à caractère personnel. Les données ainsi collectées sont les suivantes : Nom, prénom, adresse e-mail ou postale et numéro de téléphone .

La collectivité et la SHOT prennent des mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elles détiennent ou qu'elles traitent dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel.

Les informations recueillies ne seront utilisées que dans le cadre des concours. Ces données ne feront l'objet d'aucune utilisation à des fins commerciales ou publicitaires.

Les données ainsi recueillies sont destinées aux agents du Département et de la SHOT en charge de l'organisation des concours.

Elles seront conservées pour une durée de quatre (4) ans à compter de la réception des données.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit d'accès s'exerce en écrivant au Département d'Indre-et-Loire – A l'attention du Délégué à la Protection des données – Place de la préfecture – 37000 Tours Cedex

Fait à :

Le :

Cachet et signature du Maire :

Fiche à retourner avant le 30 avril 2025 à :

Société d'Horticulture de Touraine
35 boulevard Tonnellé
37000 TOURS

shotfleurissement37@wanadoo.fr / Renseignements au : 02 47 49 26 48